

*Initiatives ministérielles*

protéger leur dignité en accomplissant un travail quotidien qui leur assure un salaire bien mérité.

Ce programme d'initiatives stratégiques est réalisé en collaboration avec les provinces et les territoires. Ensemble, nous finançons les projets à 50 p. 100. Dans le cas du Nouveau-Brunswick, cela représente un investissement de 40 millions de dollars sur cinq ans. Ajouté au PATA, programme qui existe depuis un certain nombre d'années, ce partenariat nouveau genre est un exemple du leadership dont fait preuve le gouvernement fédéral dans son entreprise pour remettre notre pays sur ses rails. Le programme d'emplois en collaboration avec la province de l'Ontario en est un autre exemple. C'est une autre idée originale qui assure aux bénéficiaires de l'aide sociale de meilleures chances de revenir sur le marché du travail.

Gilles n'est que l'un des quelque mille participants au programme mis sur pied par le Nouveau-Brunswick. Les travailleurs déplacés âgés de 50 à 65 ans reçoivent un revenu annuel garanti pouvant atteindre 12 000 \$ pour un minimum de 26 semaines de travail. Les hommes et les femmes de valeur qui profitent de cette possibilité peuvent ainsi avoir une image positive d'eux-mêmes. Ils font un travail utile tout en contribuant à la prospérité de leur province.

Le programme d'initiatives stratégiques nous permet d'éprouver des moyens nouveaux et économiques de refondre le système de sécurité sociale. Il nous aide à définir la meilleure façon de créer des emplois durables, comprendre les besoins en éducation et en formation et adapter les mesures de sécurité du revenu à la réalité des années 90.

Bien entendu, les gens nous demandent souvent ce que nous avons fait pour eux récemment. Vendredi dernier, j'ai participé, au nom du ministre du Développement des ressources humaines, à l'annonce d'une importante étude qui nous aidera à comprendre les mesures nécessaires pour aider les travailleurs âgés et autres travailleurs mis à pied.

Cette importante étude, qui a été annoncée à Elliot Lake, permettra d'effectuer des recherches et d'obtenir des renseignements précieux, qui ne sont disponibles nulle part ailleurs dans le monde, sur ce qui arrive aux entreprises, aux travailleurs âgés et plus jeunes, aux familles, aux conjoints, aux enfants, aux adolescents, lorsque surviennent d'importantes mises à pied dans une communauté.

Cette étude, dont l'annonce a été faite vendredi dernier, sera effectuée par une équipe de recherches de l'Université Laurentienne, à Sudbury, en collaboration avec la communauté. L'étude examinera les effets à long terme des mises à pied non seulement sur les travailleurs déplacés mais sur la communauté elle-même.

Depuis 1990, quelque 4 000 emplois ont été perdus dans cette localité de 18 000 personnes et plusieurs milliers d'autres emplois ont été perdus sur la côte nord voisine. Il ne reste plus qu'une mine en exploitation où travaillent environ 550 employés. Malgré tout, des choses formidables se produisent à Elliot Lake et dans la région. Vous seriez étonnés de voir avec quelle vigueur la communauté a su relever les défis auxquels l'ont confrontée les mises à pied massives. Je suis très fier de compter cette communauté et cette région dans ma circonscription.

Je crois que l'étude démontrera que cette situation et la réaction de la communauté pourront servir de modèle au reste du pays quant à la façon de réagir à des mises à pied massives. Imaginez près de 4 000 travailleurs sur une population de 18 000 personnes. C'est près de 25 p. 100 de toute la population. Les emplois touchés dans le secteur minier étaient bien rémunérés. Supprimez 4 000 emplois dans une communauté et vous verrez ce qui se produira si les gens ne réagissent pas avec créativité.

Je vous invite à venir n'importe quand dans la région pour voir le miracle qui se produit là-bas. La population a bien diminué un peu, elle compte actuellement 13 500 personnes, mais les prévisions indiquent qu'un redressement démographique devrait se produire prochainement, si ce n'est déjà amorcé.

• (1730)

Ce projet de recherche est un autre exemple de partenariat avec la province. Le fédéral investira un peu plus de 2 millions de dollars dans le cadre du programme d'aide à l'innovation. Cet exercice nous apprendra des choses très importantes, j'en suis convaincu.

Au Québec, le gouvernement fédéral annonçait récemment un programme conjoint à l'intention des chômeurs admissibles, âgés de 55 à 59 ans, n'ayant plus droit à l'assurance-chômage et autres programmes normaux d'assistance sociale. Le ministre fédéral et son homologue provincial ou territorial décident, selon une gamme de facteurs socio-économiques, quels licenciements d'envergure répondent aux critères du programme.

Ce gouvernement ne se tourne pas les pouces en attendant que les choses changent d'elles-mêmes. Nous oeuvrons de façon proactive pour prévoir les besoins des Canadiens.

Tout cela fait partie de la réforme de la sécurité sociale. Les travailleurs âgés sont invités, que dis-je, encouragés, à se présenter aux audiences du Comité permanent du développement des ressources humaines et à y faire part de leur point de vue. Leur participation sera bienvenue et le comité leur accordera la même attention qu'à n'importe quel autre Canadien. De plus, chaque citoyen a le droit de faire part de son point de vue à son député. Je suis certain que tous les députés verront à transmettre ces points de vue au ministre et au comité. Il est important que ce pays forme un consensus sur la façon de réparer le filet de sécurité sociale.

Je le disais plus tôt, les travailleurs âgés sont pleinement inclus dans la réforme de la sécurité sociale. Grâce aux divers programmes et services spécialement conçus pour eux, nous recueillerons de précieux renseignements. Je peux vous assurer que nous en tiendrons compte dans l'élaboration de nos politiques et programmes de sécurité sociale de demain.

Je me suis intéressé plus particulièrement à ces travailleurs; jamais au grand jamais devons-nous oublier les besoins fondamentaux de nos travailleurs âgés. Le milieu de travail a subi des changements permanents, et nous devons faire preuve de créativité dans notre quête de solutions.

Je conclurai sur ces mots. J'ai parlé tout à l'heure des tables rondes auxquelles j'ai assisté dans ma circonscription. Je n'en suis pas revenu de constater que je pouvais en apprendre autant, assis autour d'une table en compagnie de Canadiens ordinaires qui étaient tous sur un pied d'égalité à cette table. Sauf le respect que je dois à cette Chambre, j'ai appris autant autour de cette table, à prendre une tasse de café avec des Canadiens ordinaires, que dans bien des réunions que j'ai eues, ici, à Ottawa. C'est